



— SCIENCES
— PO — LYON

CENTRE DE PRÉPARATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2018-2019

CPAG



SOMMAIRE

LE MOT DU DIRECTEUR DU CPAG	5
LA FORMATION	6
PUBLICS CONCERNÉS	7
CONDITIONS D'ACCÈS	7
PROCÉDURE DE PRÉ-INSCRIPTION	8
TARIFS	10
PRÉPARATION AUX CONCOURS	10
PROGRAMME DE LA PRÉPARATION AUX CONCOURS	12
ENSEIGNANTS	14
NOS PARTENAIRES	16



CPAG

Le cycle d'études proposé au CPAG permet aux candidats de se préparer à l'ensemble des concours de catégorie A et A+ de la filière administrative des différentes fonctions publiques.

Le Centre de Préparation à l'Administration Générale (CPAG) de Sciences Po Lyon prépare aux concours d'accès aux emplois administratifs de catégorie A des trois fonctions publiques : État, territoriale et hospitalière.

- **État**
- **Territoriale**
- **Hospitalière**

LE MOT DU DIRECTEUR DU CPAG

Depuis leur création après la Seconde guerre mondiale, voici près de soixante-dix ans, la préparation des candidats aux concours des différentes fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière) est l'une des principales missions des Instituts d'Études Politiques.

Le cycle d'études proposées au CPAG permet aux candidats de se préparer à l'ensemble des concours de catégorie A et A+ de la filière administrative des différentes fonctions publiques : IRA, finances publiques, douanes, ENM, PJJ, commissaire de police, officier de police, officier de gendarmerie, commissaire aux armées, inspecteur du travail, secrétaire et secrétaire adjoint des affaires étrangères, attaché territorial, administrateur territorial, directeur d'hôpital, EN3S....

La formation proposée permet aux étudiants de se familiariser, dans le cadre de cours et de conférences de méthode, avec les matières (droit public, droit communautaire, finances publiques, économie, culture

générale...) et les exercices (dissertation, QRC, note de synthèse, grand oral...) figurant au programme des différents concours, à l'écrit comme à l'oral. Sont également proposées des conférences spécialisées (par exemple sur l'actualité internationale) et des cours de langues. La préparation repose à la fois sur l'enseignement des connaissances de fonds et de la méthodologie des différents exercices, notamment par l'organisation de galops d'essai. Une participation active et régulière et un travail personnel des candidats sont évidemment indispensables au-delà de l'assistance aux enseignements.

De nombreux étudiants au CPAG de Lyon réussissent un concours au terme de leur première ou de leur deuxième année de préparation. Ainsi, en 2016-2017, 109 étudiants du CPAG ont été admissibles et 65 définitivement admis aux divers concours préparés. Ces résultats situent le CPAG de Sciences-Po Lyon dans le peloton de tête des centres de préparation constituant la Conférence nationale des CPAG-IPAG.



Marc FRANGI
Directeur du CPAG

1

LA FORMATION

La formation du CPAG propose deux types d'enseignements :

- **Des cours magistraux (CM)** qui permettent d'actualiser et de renforcer la formation antérieure des étudiants
- **Des conférences de méthode (CDM)** au cours desquelles les étudiants acquièrent plus particulièrement la maîtrise des techniques écrites et orales des épreuves de concours



Les étudiants sont répartis par groupes en fonction du ou des concours qu'ils souhaitent présenter, des notes obtenues dans leur cursus antérieur (diplômés d'IEP) et de leur note obtenue à l'épreuve de culture générale du test d'entrée du CPAG (titulaires d'une licence et plus).

- **Groupe «généralistes et finances»**
IRA, Attaché territorial, Inspecteur des Finances...
- **Groupe «finances et juridiques»**
Inspecteur des Finances, des Douanes, ENA, Commissaire de Police, Commissaire des Armées, En3S, EHESP, Administrateur territorial...

L'objectif est d'acquérir, au sein de chaque groupe, les connaissances nécessaires pour réussir les concours "généralistes", ainsi que celles d'autres concours plus spécifiques.

Il est évident que le classement des élèves dans l'un ou l'autre des niveaux ne préjuge pas des concours préparés. Les choix relèvent de leur seule responsabilité et sont également fonction de leurs qualités personnelles.

Un entraînement aux épreuves sportives de certains concours est mis en place en partenariat avec le Service des Sports de l'Université Lumière Lyon 2.

Les stages en administration sont autorisés : stages découvertes de 1 à 3 jours et stages longs (uniquement à partir du mois de mai à la fin de la préparation ...)

2

PUBLICS CONCERNÉS

- **Étudiants titulaires au minimum d'une licence**
test de culture générale obligatoire
- **Tout diplômé d'un IEP**
dispensé du test de culture générale
- **Fonctionnaires en congé de formation**
admission sur entretien de motivation
- **Autres salariés, demandeurs d'emploi**
admission sur entretien et éventuellement sur test

3

CONDITIONS D'ACCÈS

La préparation aux concours de catégorie « A » de la fonction publique est accessible sur acceptation du dossier et sur test d'évaluation qui a lieu fin juin, sauf pour les fonctionnaires en congé formation et les diplômés de Sciences Po Lyon.

- **Les fonctionnaires souhaitant préparer un concours interne seront admis après un entretien individuel d'orientation et de motivation.**
- **Pour tous les diplômés d'IEP, l'admission est organisée de la façon suivante :**

Examen du dossier aboutissant à un classement en fonction des notes obtenues durant la scolarité. Le dossier se compose du relevé des notes des deux dernières années d'IEP, ainsi que d'une lettre de motivation.



4

PROCÉDURE DE PRÉ-INSCRIPTION

Les inscriptions se font uniquement sur le site :
<http://cpag.sciencespo-lyon.fr/>

Inscription sur le site

Du **MARDI 3 AVRIL** au **VENDREDI 1ER JUIN 2018**



Contenu du dossier

(envoi des pièces avant le mercredi 6 juin 2018 dernier délai, cachet de La Poste faisant foi).

Une fois pré-inscrit, un code vous sera attribué. Conservez ce code et n'oubliez pas de le reporter sur l'enveloppe d'envoi du dossier.

Vous recevrez ensuite une convocation à l'épreuve (ou aux épreuves) du test par courrier, mi-juin.

Les candidats n'ayant pas reçu leur courrier de convocation 5 jours avant la date du test devront appeler le secrétariat du CPAG, au 04 37 28 38 26.

Liste des pièces à fournir **pour tous les candidats** :

- > **Curriculum Vitae**
- > **1 enveloppe format A4 timbrée à 6€**
libellée à votre adresse (sauf étudiants diplômés de Sciences Po Lyon, anciens étudiants de Lyon 2 et fonctionnaires en congés de formation)
- > **2 photos d'identité** (pas de micro-photo)
- > **Notification d'attribution de bourse** (le cas échéant, pour l'année 2016/2017)
Lettre de motivation en indiquant le ou les concours préparés
- > **Les photocopies**
 - de votre carte d'identité
 - du baccalauréat
 - des notes de Licence
 - des notes de diplôme supérieur
- > **Un chèque de 75€** (sauf si vous êtes dans l'une des deux situations ci-dessous)
Libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'IEP de Lyon. Non remboursable quel que soit le motif (non participation au test d'entrée, abandon...).

Si vous êtes diplômé d'un IEP :

- > **La photocopie du diplôme d'IEP et les relevés de notes** de 3^e et 4^e année (voire 5^e année, à envoyer dès que possible)
- > **Un chèque d'un montant de 40 euros**, à la place du chèque de 75 euros, non remboursable quel que soit le motif (non participation au test d'entrée, abandon ...), libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'IEP de Lyon.

Si vous êtes fonctionnaire en congé de formation ou personnes prises en charge :

- > **Une photocopie de l'arrêté de congé-formation** dès que vous le recevrez (ou de votre demande) ou attestation de prise en charge pour les personnes percevant une aide.
- > **Un chèque d'un montant de 40 euros**, à la place du chèque de 75 euros, non remboursable quel que soit le motif (non participation au test d'entrée, abandon ...), libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'IEP de Lyon.



Comment envoyer votre dossier?

L'ensemble des pièces constituant votre dossier doit être envoyé dans une enveloppe (A4) 21 x 29,7 cm (pli recommandé conseillé)

Ajoutez, en haut et à gauche votre nom avec le code qui vous a été attribué à l'adresse CPAG

Le dossier doit être envoyé à :

**Sciences Po Lyon
Secrétariat du CPAG
14 avenue Berthelot
69365 LYON CEDEX 07**

Votre inscription ne sera effective que si l'ensemble des pièces nous est adressé au plus tard le **mercredi 6 juin 2018**, le cachet de La Poste faisant foi.

Attention :

Pour les étudiants titulaires d'un autre diplôme que la Licence ou la Maîtrise (diplômes requis pour présenter les concours de catégorie A), il est demandé de présenter la preuve que le titre possédé permet l'accès au(x) concours envisagé(s). Contacter l'Administration concernée par le ou les concours que vous allez présenter.

Aucun dossier ne vous sera envoyé.

5

TARIFS

Formation initiale	
CPAG	728 €
CPAG boursiers	437 €
Formation Continue Tarif 1	
Salariés rémunérés en plan ou en congé individuel de formation bénéficiant d'une prise en charge	
CPAG	1000 €
Modules à l'unité	400 €
Formation Continue Tarif 2	
Demandeurs d'emploi rémunérés en AFR, fonctionnaires et salariés dont le coût de la formation n'est pas pris en charge par un organisme	
CPAG	728 €
Modules à l'unité	200 €



6

PRÉPARATION AUX CONCOURS (CPAG)

Test d'entrée

Les épreuves

- **Dissertation de culture générale** - durée : 3h
(épreuve obligatoire pour les titulaires au minimum d'une Licence)
- **Anglais** - version (anglais/français) durée : 1h
(épreuve obligatoire pour tous les étudiants qui désirent suivre le cours d'anglais, y compris les fonctionnaires en congé de formation et les anciens étudiants de Sciences Po Lyon).

**Cette épreuve de langue ne sanctionne pas l'admission au CPAG.
Ce test est destiné à organiser deux groupes de niveau et à évaluer la capacité des étudiants à suivre ce cours.**

Date du test d'entrée

Le test d'entrée au CPAG a lieu à la fin du mois de juin de chaque année.

- **En 2018, la date est fixée au mercredi 20 juin.**

13h à 16h : culture générale

16h30 à 17h30 : anglais (si demandé lors de la pré-inscription)

Lieu des épreuves : Petit Amphi (bâtiment pédagogique, rue Appleton, Lyon 7^e)

Frais de candidature au test :

Pour tous les candidats

75€

non remboursables quel que soit le motif (non participation au test d'entrée, abandon ...)

Pour les étudiants diplômés d'un IEP

40€

non remboursables quel que soit le motif (non participation au test d'entrée, abandon ...)

Pour les fonctionnaires en congés de formation et personnes prises en charge

40€

non remboursables quel que soit le motif (non participation au test d'entrée, abandon ...)



7

LE PROGRAMME DE LA PRÉPARATION AUX CONCOURS

Toutes nos formations se déroulent de mi-septembre à fin-mai au plus tard (en fonction du déroulement des cours).

→ Concours “Finances” et “Juridiques”

Cours Magistraux (CM)	Heures
Culture générale	42h
Droit public	46h
Finances publiques (État et locales)	20h
Droit de l'Union Européenne (Remise à niveau)	30h (10h)
Économie approfondie	30h
Économie politique contemporaine	24h
Questions sociales	50h
Note de synthèse spécifique aux concours sanitaires et sociaux	24h
Préparation épreuve écrite droit pénal et procédure pénale	24h
Objectif ENA « questions internationales »	10h
Objectif ENA « 3 ^e épreuve »	28h
Objectif ENA « Comprendre et entreprendre dans le service public »	36h

Conférences de méthode (CDM)	Heures
Droit constitutionnel	30h
Note de synthèse	40h

Galops d'essai

Devoirs en temps limité répartis sur l'année :

- > Culture générale
- > Note de synthèse
- > Droit public
- > Droit de l'Union Européenne
- > Droit pénal, procédure pénale
- > Économie
- > Protection sociale
- > Concours blanc (A+) fin avril.
- > Concours blanc (IRA) - janvier

Des informations « carrières » et « concours » sont mises en place tout au long de l'année.



Concours “Généralistes” et “Finances”

Cours Magistraux (CM)	Heures
Culture générale	42h
Droit public	46h
Économie approfondie	30h
Économie politique contemporaine	36h
Questions sociales	50h
Finances publiques	22h
Enjeux et débats du monde contemporaine	36h
Droit de l'Union Européenne (Remise à niveau)	30h (10h)
Objectif ENA « questions internationales »	10h
Objectif ENA « Culture générale : politiques de l'État »	28h
Objectif ENA « Comprendre et entreprendre dans le service public »	36h

Conférences de méthode (CDM)	Heures
Droit constitutionnel	30h
Note de synthèse	40h



Enseignements communs à tous les groupes

Conférences de méthode (CDM)	Heures
Anglais	30h
Espagnol	30h
Cours Magistraux (CM)	Heures
Gestion des Ressources Humaines (9 conférences)	18h

+
10 grandes conférences territoriales (2 à 3 h chacune) Thème: la fonction publique territoriale Elles sont dispensées par des intervenants en charge de différents services territoriaux.
7 conférences sociales (2h chacune) Thème: la fonction publique hospitalière
Des conférences sur les questions internationales
Méthodologie et conversations avec le jury (à partir de février/mars, environ 20 jurys constitués de 3 examinateurs ; adaptés aux résultats d'admissibilité et aux concours)
Aide à la réalisation du dossier RAEP et FIR + corrections

Titulaires**Alma-Pierre BONNET**

Professeur agrégé d'anglais à Sciences Po Lyon

Christian DESMARISDocteur en sciences économiques, Agrégé de sciences sociales
Responsable de l'enseignement en ligne de Sciences Po Lyon (IEPEL@)**Marc FRANGI**

Maître de conférences en droit public à Sciences Po Lyon – Directeur du CPAG

Mahfoud GALLOUL

Maître de conférences en droit public à Sciences Po Lyon

Hadi HABCHI

Rapporteur public au Tribunal administratif de Lyon

Karine ROUDIER

Maître de conférences en droit public à Sciences Po Lyon

Hélène SURREL

Professeure en droit public à Sciences Po Lyon

Chargés de cours**Philippe BLAIN**

Directeur général des services de la mairie de Brignais

Agnès BONNEVILLE

Responsable du service budget-financement Région Auvergne - Rhône-Alpes

Mélanie BOUISSOU

Magistrate Cour d'appel de Lyon

Olivier CHEVET

Substitut du Procureur au TGI de Lyon

Alberto COLIN

Professeur d'économie

Sylvain GUETAZ

Secrétaire principal des Affaires étrangères

Gilles JAILLOT

Premier Conseiller à la Chambre régionale des Comptes d' Auvergne - Rhône-Alpes

Romain LEBORGNE

Directeur adjoint ressources ville de Villeurbanne

Ariane PIGNOLY

Attachée territoriale - Conseillère études RH

Marion LE CORRE CARRASCO

Professeur d'espagnol à l'Université Lumière Lyon 2

Laurent MONCHABLON

Sous-directeur support production à la Direction de l'assurance retraite CARSAT Rhône-Alpes

Simon MOVERMANN Directeur général adjoint - Ville de Villeurbanne
Franck PATROUILLAULT Conseiller à la Chambre régionale des Comptes d' Auvergne - Rhône-Alpes
Nicolas PINEAU Magistrat au Tribunal administratif de Lyon
Thibault QUEY Directeur du développement des ressources humaines à la Carsat Rhône-Alpes
François-Xavier SOLTNER Directeur développement ressources humaines et relations sociales au Conseil général de Côte d'Or



HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DU CPAG

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
(fermé le vendredi).

Administration

Renaud PAYRE

Directeur de Sciences Po Lyon

Marc FRANGI

Directeur du CPAG

04 37 28 38 24

Carole CHEVIRON

Responsable administrative

04 37 28 38 26

Christian DESMARIS

Responsable IEP En Ligne (IEPEL@)

04 37 28 38 41

Fabrice BUISSON

Responsable de la gestion administrative et technique de l' IEP En Ligne (IEPEL@)

04 37 28 38 25

NOS PARTENAIRES



Instituts et Centres de Préparation à l'Administration Générale

Instituts et centres de préparation à l'administration générale - IPAG-CPAG

→ www.ipag-cpag-conference-des-directeurs.fr



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Direction générale des finances publiques - DGFIP

→ www.economie.gouv.fr



ÉCOLE DES DIRIGEANTS
DE LA PROTECTION SOCIALE

Ecole nationale supérieure de Sécurité Sociale - En3s

→ www.en3s.fr



Institut régional d'administration - IRA de Lyon

→ www.ira-lyon.gouv.fr



Le site des concours
et recrutements de l'État

Score

→ www.fonction-publique.gouv.fr/score

